

Arrêté portant réglementation de l'organisation et du déroulement des manifestations publiques

Annexe N°1 : Périmètres de restrictions

- Tronçons réglementés
- Tronçons autorisés uniquement aux manifestations sportives pédestres et cyclistes
 - Tronçons soumis à restrictions
 - tampon_manifs_coeur
 - Manifestation publique interdite
 - Zones sensibles où seul le ravitaillement en eau est autorisé
- Parc national de La Réunion
- Coeur du Parc national

Sources : Parc national de La Réunion
Fond cartographique : © IGN SCAN25
Edition : Mai 2021 ©PNRun

